

**COMMUNE D'INNENHEIM - 67880**

**Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal**

**Séance du 10 septembre 2024**

Séance ordinaire du **10 septembre 2024** - 20 h 30 - Salle du Conseil - Mairie

<b>Nombre de conseillers :</b>	Sous la présidence de M. JULLY Jean-Claude, Maire
En fonction : 15	Secrétaire de séance : Mme TANGHE Marielle
Présents : 14	Date de convocation : 03 septembre 2024
Absents : 01	
Nombre de procuration(s) : 0	

**Membres présents :** Mrs et Mmes BENTZ Hervé - DEMARE Alain - FREYD Damien - GRAUFEL Mélanie  
LESNIAK Laurence - MOSCHLER Isabelle - MOSCHLER Vincent - OFFENBURGER Céline - ROSFELDER  
Dominique - SAETTEL Christiane - SCHOSSELER Daniel - TANGHE Marielle - URBAN Denis

**Absent(s) excusé(s) :** Mme RIEUX Dominique

**3. Finances - Renouvellement du contrat Carte Achat auprès de la Caisse d'Epargne Grand Est Europe**

Par délibération en date du 05 juillet 2021, le Conseil Municipal avait décidé de mettre en place la Carte Achat Public auprès de la Caisse d'Epargne Grand Est Europe pour une durée de trois ans. Le contrat y afférent s'est terminé le 1<sup>er</sup> septembre 2024.

M. le Maire rappelle que le principe de la carte achat est de déléguer aux utilisateurs, l'autorisation d'effectuer directement auprès de fournisseurs désignés et référencés par la collectivité, les commandes de biens et services nécessaires à l'activité des services en leur fournissant un moyen de paiement offrant toutes les garanties de contrôle et de sécurité pour la maîtrise des dépenses publiques.

La Carte Achat est une modalité d'exécution de la commande publique.

La mise en place de cette carte permet de réduire le nombre de mandats de petits montants, de réduire le délai de paiement pour les fournisseurs notamment les commerçants de proximité (facture réglée dans un délai de 48 h) et de pouvoir profiter d'offres avantageuses sur Internet.

L'utilisation de la Carte Achat a permis de faire des économies à la commune notamment pour tout ce qui est carburant, fourniture de petit matériel pour l'atelier ou pour les manifestations locales et achats sur Internet.

Cette carte est limitée aux achats de petit montant et tout retrait d'espèces est impossible. Un relevé d'opérations est établi mensuellement par la banque.

M. le Maire propose donc de continuer à utiliser la Carte Achat Public et de renouveler le contrat de auprès de la Caisse d'Epargne Grand Est Europe selon la tarification suivante :

- forfait mensuel : 20,- €
- commission mensuelle sur flux : 0,50%

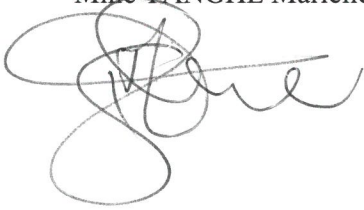
La commune procédera à la désignation du porteur et définira les paramètres d'habilitation de la carte.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :


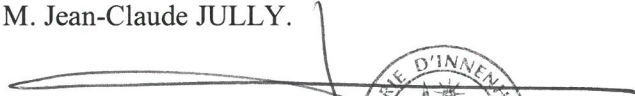
- DECIDE de renouveler le contrat Carte Achat Public auprès de la Caisse d'Epargne Grand Est Europe avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2024 ;

- DECIDE de plafonner à 1 000,- € le montant des dépenses mensuelles ;
- AUTORISE M. le Maire à signer le contrat de la Carte Achat Public avec la Caisse d'Epargne Grand Est Europe et tous les documents y afférents.

La secrétaire de séance,  
Mme TANGHE Marielle.



Délibération certifiée conforme.  
Innenheim, le 16 septembre 2024  
Le Maire,  
M. Jean-Claude JULLY.



Délibération publiée sur le site de la Commune d'Innenheim, le **17 SEP. 2024**